

# L'Entrée en Avignon du Cardinal-Légit Flavien Chigi



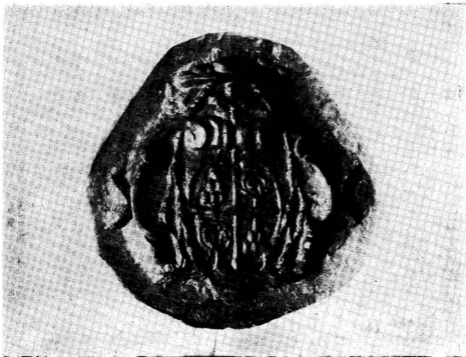
Le 11 Juin 1955, un excellent artisan maçon, M. Dilhan, bien connu dans le quartier des Fusteries, chargeait ses décombres provenant d'un mur qu'il venait de démolir dans une maison sise rue Rempart du Rhône. Un caillou attira son attention. Il eut l'heureuse idée de l'apporter chez lui où je le vis peu après. L'objet, une fois nettoyé, apparaît comme suit : un moule de forme triangulaire aux angles arrondis ; la longueur de chaque côté est d'environ 14 cms, l'épaisseur de 5. La matière est en terre cuite ressemblant à de la brique. Une des faces est lisse, l'autre présente un creux d'environ 3 cms de profondeur au fond duquel se trouvent gravées d'une manière assez fruste des armoiries.

En examinant l'empreinte, on distingue un écusson divisé selon un écartelé comprenant aux 1 et 4 du moule, une montagne à six coupeaux posés 3, 2 et 1 et aux 2 et 3 un arbre ; les émaux et métaux ne sont pas indiqués ; deux feuilles ou rocailles forment support et en cimier se trouve une croisette abaissée sous un chapeau de prélat, ce qui indique que le personnage est un archevêque ou un cardinal. L'ensemble paraît dater, d'après le dessin, du 17<sup>me</sup> ou 18<sup>me</sup> siècle (voir photographie, réduction  $\frac{1}{2}$ ).

Les montagnes à coupeaux sont un meuble que l'on trouve assez rarement dans l'héraldique française, mais fréquemment dans l'italienne ; il s'agit donc du blason d'un prélat d'outre-monts, mais lequel ?

« L'Armorial historique du Diocèse et de l'Etat d'Avignon » de Reynard l'Espinasse nous donne la réponse. Il indique en effet

que de 1657 à 1668 le Légat d'Avignon était le Cardinal Prince Flavien Chigi, neveu du Pape Alexandre VII de ce nom dont les armes se blasonnent ainsi :



« Ecartelé au 1 et 4 d'azur au chêne arraché d'or, tigé de quatre branches passées en double sautoir qui est de la Rovère et aux 2 et 3 de gueules à une montagne de six coupeaux d'argent surmontée d'une étoile d'or qui est de Chigi ».

Remarquons en passant que les armes propres aux Chigi se trouvent aux 2 et 3 de l'écartelé au lieu des 1 et 4, contrairement à la coutume ; remarquons aussi que le dessinateur du moule, soit par maladresse, soit par trop grande hâte, a oublié l'étoile...

A quel usage était-il destiné ?

M. de Loye, conservateur du Musée Calvet, voulut bien l'examiner et exprimer l'avis qu'il était beaucoup trop grand pour avoir pu servir à la confection de sceaux de cire.

Puis, M. Sylvain Gagnière, en le voyant, émit l'heureuse hypothèse qu'il avait dû servir à quelque décor dressé en plein air, à l'occasion d'une festivité quelconque ou du passage d'un hôte de marque, peut-être d'un Chigi.

Je consultais aussi nos deux bons auteurs locaux : Charpenne et Fornery. « L'Histoire du Comtat Venaissin et du Comté d'Avignon », de ce dernier, nous apprend que le « Légat Flavien Chigi arriva à Avignon le 29 Août 1664 où il fut reçu sans cérémonie, son entrée ayant été renvoyée à quelques jours de là, pour avoir le temps d'en faire les préparatifs ».

M. Gagnière me signalait l'existence d'un ouvrage appartenant au Musée Calvet, imprimé en 1664 sur l'ordre des Consuls et qui relate les fastes de la journée du 9 Septembre sous ce titre : « Les Présages de la Grandeur de son Eminentissime et Révérendissime Cardinal Flavien Chigi, neveu de Sa Sainteté, son Légat « a latere » en France et Ordinaire de la ville d'Avignon et du Comtat Venaissin. Dessin de l'appareil dressé à l'entrée de Son Eminence dans la ville d'Avignon, année 1664 ».

Malgré ce titre, l'ouvrage ne comporte aucun dessin ; c'est à lui cependant que j'emprunterai toute la partie descriptive de la décoration du parcours emprunté par le cortège.

Pourquoi le Cardinal Légat venait-il à Avignon ? On sait en effet qu'à cette époque les pouvoirs du Saint-Siège étaient généralement délégués au Vice-Légat. C'est qu'il revenait de Fontainebleau après avoir négocié avec Louis XIV la restitution d'Avignon et du Comtat annexés au Royaume depuis un an. Il venait donc faire acte de souveraineté. D'autre part, les Avignonnais, qui avaient à se faire pardonner quelques infidélités, désiraient réserver au représentant du Souverain Pontife un accueil sans pareil.

Ce beau projet faillit bien échouer ; écoutons Charpenne :

« Tout le monde se préparait à la réception du Cardinal-Légat « lorsqu'on apprit que son fourrier était arrivé, qu'il marquait déjà les maisons près du Palais dont il croyait avoir besoin pour loger « les personnes de sa suite ; on disait même qu'il se pourvoyait « dans toutes les hôtelleries de meubles et de tous les effets qui « lui étaient nécessaires, qu'il prenait d'autorité et non sans quel-  
« que violence. »

Son Eminence doit arriver au port du Rhône ; les notabilités de la ville s'y précipitent ; voilà le bateau qu'accoste. Hélas ! pas de trace du Prince-Légat. On apprend qu'ayant débarqué à Sorgues, il a emprunté le carrosse de M. de Crillon et qu'il est déjà entré dans la ville incognito.

Le remède est vite trouvé. Les notables accourus au Palais Apostolique lui souhaitent la bienvenue et lui persuadent en même temps d'aller faire un court séjour à Carpentras. Toutefois, il ne s'y rend que le 5, mais on respire !

Le 6, nouvelle catastrophe : S.E. est déjà revenue. La partie de cache-cache va-t-elle continuer ? Non, car décidément, Monseigneur semble se plaire beaucoup en Avignon, où il occupe ses loisirs à la promenade, et, comme il se doit, à visiter églises et couvents ; mais nous savons qu'il se donna aussi le plaisir de la chasse aux cailles dans la Barthelasse. Disons qu'il n'avait pas trente-cinq ans, ce sont là des plaisirs de cet âge. Un autre jour, il préside au baptême de l'enfant de l'infortunée Marquise de Ganges, alors dans tout l'éclat de sa beauté ; il est parrain, mais par correction sans doute, il n'y a pas de marraine. A cette occasion, il donne un bal « avec collation aux dames ».

S.E. sortit d'Avignon vers les trois heures de l'après-midi en se rendant à la Triade, le petit château de M. de Crillon, situé sur la route de Morières, et qui d'ailleurs existe toujours. Après un court repos elle se dispose à faire une troisième entrée dans Avignon, mais celle-ci très officielle. Accompagné de tous les carrosses de la ville, dit Fornery, Mgr se dirige vers la tribune aux harangues élevée non loin de la porte Saint-Lazare.

C'est là que se produit un incident sur lequel les correspondants de presse de l'époque ont observé le plus complet silence L'assesseur (nous dirions aujourd'hui le Secrétaire Général de la Mairie) au nom de la ville prononce son discours de bienvenue et présente à S.E. les « Statuts » qu'il lui demande de parapher. On sait que ces Statuts contenaient la Charte des libertés avignonaises, qui, lorsqu'elles étaient pleinement respectées, restreignaient beaucoup l'autorité du Vice-Légat au profit du Conseil de Ville.

L'auditeur du Légat assis à ses côtés le dissuade de donner sa signature. Alors une immense clameur de protestation indignée

s'élève de la foule ; S.E. hésite, cède et signe ; une autre clameur s'élève, mais cette fois-ci en signe de joie. Derrière le Légat, silencieux se tient le terrible Mgr Alexandre Colonna, le nouveau Vice-Légat. Il n'entend pas le français mais le sens de la manifestation ne lui a pas échappé et les Avignonnais devaient bientôt apprendre à leurs dépens qu'il leur ferait payer cher le petit jeu de cette carte forcée.

La décoration de la tribune aux harangues et des arcs de triomphe dressés sur le parcours a pour thème, comme nous dirions aujourd'hui, les armoiries de S.E. qui comprenaient, je le répète, six montagnes entassées, un chêne et une étoile.

La tribune se compose de quatre grands portiques d'ordre corinthien de trois ouvertures chacun, avec colonnes de marbre, chapiteaux de bronze et balustrade. Le tout est couronné d'un globe de marbre blanc qui sert de base à une statue représentant Avignon. Le reste de la décoration comprend notamment : « un géant entassant six montagnes les unes sur les autres et se bâtissant ainsi une sorte d'échelle pour essayer d'atteindre une étoile » et ce n'est qu'un commencement...

Par une inscription délicate :

« *Alias dabit altera claves Roma* »

on lui souhaite de recevoir un jour les clés de la Papauté, ce qui d'ailleurs n'arriva pas.

Un autre tableau regardant la Porte Saint-Lazare, montre Atlas supportant avec allégresse six montagnes.

Les piédestaux des colonnes qui terminent la largeur de chaque face sont ornés des armes de Sa Sainteté, de son Eminence et de cette ville. Il est vraisemblable de penser que, suivant l'idée de M. Gagnière, notre moule de terre cuite a été utilisé là pendant quelques heures avant d'aller dormir pendant quelques siècles dans l'épaisseur d'une humble muraille de bâtisse ; mais continuons.

Sur un des piédestaux, six montagnes encore sont accompagnées de cette devise : « *Piu mi sostengon quei ch'io porto* » (elles me supportent plus que je ne les porte), « par lesquels, dit le chroniqueur officiel, on exprime la douceur du Gouvernement de Sa Sainteté et de Mgr le Légat ».

Sur un autre piédestal de la tribune, la préhistoire va de pair avec la mythologie : « un prêtre gaulois, au milieu d'une grande forêt de chênes, choisit le plus grand pour en faire la statue de Jupiter et le rendre l'objet de la vénération publique », que voilà un beau sujet de prix de Rome !...

Toujours quelque part sur cette tribune se voient deux clés auprès d'un trousseau de cadenas disposés en cœur, le tout accompagné de cette devise : « A queste sole s'aprono » (à celles-ci seulement ils s'ouvrent). Est-il nécessaire d'expliquer que c'est une protestation à S.S. que les cœurs de ses citoyens ne s'ouvrent et n'ont de l'amour que pour elle ?

Une boussole dont l'aiguille est tournée vers l'Etoile du Nord porte ces mots : « Distracta huc sponte redit ». On devine sans peine que l'étoile, c'est son Eminence et l'aiguille « la constance miraculeuse avec laquelle ses sujets se tournent et reviennent toujours vers elle ».

Mais l'Antiquité nous rappelle : le perron qui regarde le chemin par où son Eminence doit arriver est orné d'un bas-relief dans lequel « Helenus invite Enée à entrer dans la petite Troie pour y reprendre de sa bouche les heureuses aventures de son voyage ».

Avignon petite Troie, jolie expression qui allie en trois mots une intense poésie à l'évocation d'une civilisation toute entière !

Son Eminence vient d'enfourcher une mule blanche recouverte de velours rouge. Vêtue de sa cape écarlate, le chef recouvert du grand chapeau, elle prend place dans le cortège sous le dais que portent le viguier et les consuls.

Avant d'arriver à la Porte Saint-Lazare, une jeune fille habillée en nymphe et couronnée d'arcs de triomphe s'avance : c'est Mademoiselle de Galléans de Vedène, dont le père est premier consul ; elle présente au Légat les clés de la ville comme elle l'avait fait quatre ans plus tôt pour le Roi Soleil.

Nous savons que sa robe était de brocard bleu à fond d'argent et que l'étoffe seulement coûta la somme de septante deux écus de trois livres qui furent payés au sieur Gérouin, marchand de cette ville. Il est permis toutefois de se demander si cette parure n'était pas du genre de celles qui habillent sans voiler, car le chroniqueur officiel, bien probablement par malice, précise à cet endroit, que le Légat, lui, était vêtu de long...

La jeune nymphe, si elle ne souffrit pas trop de la chaleur dut néanmoins se plier à une corvée de taille : la récitation d'un long compliment dont je ne citerai que les quatre premiers vers :

- « Grand Prince, une ville fidèle
- « Vous ouvre sa porte et son cœur
- « Et votre amour ardente et mutuelle
- « Lui rend le jour et le bonheur, etc., etc...

Il me faut parler maintenant de six arcs échelonnés sur le parcours triomphal et qui représentent chacun à la fois une montagne et une des nombreuses vertus de S.E.

Devant la porte Saint-Lazare le premier magnifie la clémence. Pauvre clémence ! Elle est surtout représentée par des animaux, un éléphant, un « roy » d'abeille, qui comme on sait n'a pas « d'aiguillon », deux dauphins les plus humains de tous les animaux. . . est vrai, que pour garder cette faune, on a fait appel à Minerve.

Le deuxième arc, dressé au début de la rue Carreterie, symbolise la Prudence. On y voit de nouveau un géant, mais cette fois-ci les rôles sont renversés, car il est écrasé par la haute montagne, c'est la Guerre terrassée par S.E. A côté de lui la Paix sous la forme d'une déesse, met le feu à un tas d'armes avec un flambeau. Vulcain s'empare de ces débris pour en faire des faux et des charrues. Plus loin la massue d'Hercule plantée en terre donne naissance à des rejets d'oliviers entourés de cet devise : « Ex duro dulcior exit ». Sous un chêne chargé d'un trophée aux armes de France et d'Italie deux soldats mollement étendus sommeillent.

Le troisième arc est adossé au précédent, il évoque l'Amour des Lettres. Comment cet amour pourrait-il être mieux exprimé que par ce vaisseau faisant voile vers le Parnasse sous l'invite pressante des Muses qui attendent son abordage ? Contemplant cette scène ; Apollon indifférent joue du luth laissant à ses pieds arcs et carquois.

Rue Saunerie, le quatrième arc accueille le cortège au nom de la Piété. D'une manière assez inattendue, c'est Salomon qu'on nous montre entouré d'amours qui taillent les pierres du Temple. Il est vrai qu'à ses côtés un grand chêne (encore un !) a sa cime embrasée par le feu du ciel.

Par un itinéraire que nous pouvons approximativement recons-

tituer aujourd'hui, sur le plan de 1635, entre deux haies de riches tentures et de fleurs, le cortège gagne la place du Change ; c'est le quartier des affaires, aussi un portique y célèbre avec combien d'à-propos, une cinquième vertu de S.E. : la Libéralité. Il a 34 pieds de haut, 26 de large et repose sur six colonnes ceintes de lapis et veinées de blanc avec bases et chapiteaux de bronze. Le motif principal en est le fameux incendie relaté par Strabon qui fait couler l'argent de la cime des Pyrénées. Trois fleuves et deux rivières présentent leurs urnes pour recueillir le liquide précieux.

Veut-on savoir quels sont ces cours d'eau qui se trouvent au pied de la haute barrière qui nous sépare de l'Espagne ? Ce sont la Seine, la Loire, la Saône, l'Isère et le Rhône ; aussi incroyable que cela paraisse, la Garonne est absente...

Ce bas-relief est entouré des médaillons de six Papes qui ont tenu leur siège à Avignon, remarquons que le septième, Grégoire XI n'a pas droit à cet honneur, on en devine la raison.

Les trois premiers sont en effigie.

Clément V est représenté mettant sa tiare sur la ville d'Avignon. Jean XXII fondant l'Eglise St-Agricol, — Benoit XII aidé de deux amours posant les premières pierres du Palais.

On est quelque peu surpris par contre de voir Clément VI sous les traits d'Apollon, Innocent VI de Neptune et Urbain V d'Hercule.

Le portrait du Pape régnant, Alexandre VII, voisine avec ar amour désarmé, son caquois ne contient que des pièces de monnaie qu'il répand en abondance ; autour de lui, savamment disposés, se trouvent le Nil portant une urne, un soleil entouré d'un cercle de lumière et des cœurs percés de flèches d'or ; après cela, il est bien difficile de s'étonner de la présence d'un oranger dont la croissance fut si rapide qu'il est chargé tout à la fois de fleurs et de fruits...

Le dernier arc est dressé devant la Maison de Ville, il est tout naturellement consacré à la Justice ; c'est le plus magnifique ; 42 pieds de haut, 27 de large, pilastres de marbre noir, attique, etc...

Elevé au-dessus de la corniche, soutenu par quatre consoles est dressé un immense tableau haut de 9 pieds et large de 13. Il représente le jardin des Hespérides, « environné d'une haute montagne



qui lui fait une haie impénétrable qui met les fruits précieux à couvert de l'avance et de la convoitise de l'étranger ».

Au lendemain d'une occupation française qui fut assez bien accueillie par une partie de la population, cette image semble audacieuse...

Dans le fameux jardin se trouvent trois nymphes ; l'une endormie au pied de la montagne, la seconde emplissant une corbeille de fleurs, la dernière émondant de jeunes pousses qui commencent à porter.

On peut se demander jusqu'à quel point le peuple avignonnais contemplant ces demoiselles, reconnaissait en elles les trois filles d'Hesper : la Paix, l'Abondance et l'Industrie.

Dans un cartouche figure un gerfaut, emblème chez les anciens de l'assurance et de la tranquillité ; dans un autre nous est montré le vent d'Eolie ; on y voit des vents enfermés dans une montagne paraissant à travers une grille de fer qui arrête les fougues et les désordres : Comment symboliser plus clairement la modération ?

Les pilastres portent les médailles de tous les Légats ; notons parmi eux Pierre de Foix qui fut fait cardinal par Benoît XIII.

Disons maintenant deux mots du cortège : venaient en tête les ordres religieux, puis le cergé séculier, puis les bagages du Légat qui malgré ses goûts si simples nécessitaient tout de même quarante mulets ou chevaux pour les porter. Ils étaient suivis par les officiers particuliers de S.E. qui précédaient la Noblesse conduite par M. de Crillon. Suivaient dans l'ordre : le Primicier de l'Université, le Vice-Gérant, deux valets de chambre portant la toilette et les deux massiers de S.E. précédant celle-ci.

Derrière le dais venaient Mgr l'Archevêque, Messieurs les Evêques et Auditeurs de Rote. La lente procession aboutit enfin à N.D. des Doms où fut chanté un solennel « Te Deum ».

Pour mettre sur pied cette grandiose festivité, vingt-quatre jours d'un travail assidu furent nécessaires et toutes les boutiques restèrent fermées pendant les deux jours qui la précédèrent.

Nous savons exactement ce qu'il en coûta, et cela grâce à M. de Font-Réaulx, archiviste du département de Vaucluse. Je le remercie d'avoir recherché et mis à ma disposition des documents forts intéressants se rapportant à cette journée et notamment : « le livre

de recettes et dépenses de J.B. Barbier, trésorier général de la pontificale ville d'Avignon.

Ces comptes tenus avec une rigoureuse exactitude confirment des faits révélés par d'autres sources et nous donnent de plus une idée de « l'envers du décor ».

Nous savons ainsi que le plâtrier Jean Tamisier reçut nonante deux écus pour toute sa besogne (est-ce lui qui utilisa notre moule ?) Les fustiers furent gratifiés de 850 écus pour prix de la fabrication des arcs de triomphe ; le feu d'artifice tiré le soir sur la place du Palais en coûta 1500.

Il fallut payer mille objets ou services divers : le dais et la dorure de ses bâtons, les costumes et instruments des trompettes, les trois clés et médailles offertes à son Eminence, les frais de voyage du premier consul et des gentilshommes l'accompagnant, allant à la rencontre de Mgr le Prince-Cardinal Légal par bateau le long de la rivière du Rhosne.

Il fallut confectionner un harnachement tout neuf pour la mule et surtout trouver celle-ci. Cet animal de robe blanche indispensable en l'occurrence, est assez rare ; le sieur Louis Deguay, confiseur, en possédait une ; il consentit à la céder pour 48 écus.

Si la ville possédait une artillerie, il semble que celle-ci ait été dépourvue de mobilité et même d'artilleurs.

Il fallut verser à Esprit Thomas 26 écus 4 sols pour avoir fait conduire avec six couples de chevaux les gros canons et autres de l' Arsenal de la Maison de ville à la Roque des Doms ; la garde des pièces pendant vingt jours coûta vingt écus.

A quatorze reprises elles firent feu toutes à la fois pour le prix de trente cinq écus.

Les quarante mulets et chevaux qui figuraient dans le cortège ne devaient pas venir de bien loin, ni porter de lourds bagages ; en effet, les comptes du trésorier nous révèlent qu'un certain Honoré Imbert en prêta trente trois pour le prix de onze écus.

N'ayons garde d'oublier deu xartistes de talent : les peintres Lauze et Arène qui reçurent cinq cent soixante écus pour toutes sortes de peintures effectuées sur la tribune aux harangues et les arcs.

Le grand ordonnateur de la journée fut François Royer de La

Valfenière, le célèbre architecte ; il dut être fier de son œuvre, car la ville lui accorda trente louis d'or « pour gratification et reconnaissance des soins et peines qu'il a pris à dresser les plans et dessins de l'entrée de S.E. ».

Le reçu de cette somme porte sa signature, haute et élégante, comme la façade d'un de ses palais.

Avant de clore le récit à vrai dire très condensé de cette mémorable journée qui vit peut-être la plus fastueuse des entrées avignonaises, ma pensée se tourne vers ce petit morceau de terre que nous devons à la présence d'esprit et à la conscience professionnelle de celui qui le découvrit.

Il est revenu à la vie grâce à la très grande amabilité de deux savants qui se sont penchés sur lui.

M. Germand, le distingué conservateur du Musée d'histoire naturelle, décela au fond d'un minuscule sillon des traces de plâtre gris qui très probablement datent de l'année 1664 ; il a consacré ensuite de nombreuses heures à tirer de cette empreinte quelques moulages fort réussis, et cela en dépit de maintes difficultés.

C'est à M. Sylvain Gagnière que je dois d'avoir pu rédiger ces quelques notes. Je lui suis infiniment reconnaissant d'avoir lancé ma plume. Très généreusement il m'a laissé le soin de pêcher une petite perle dans l'inépuisable trésor de l'Histoire d'Avignon.

Le Cardinal Légat Flavien Chigi fut incontestablement une belle figure de diplomate ; ses vertus sur lesquelles je me suis un peu étendu ne lui furent point contestées et j'aurais mauvaise grâce à ne pas rappeler que de sa légation date la fondation, en 1658, de l'Académie des Emulateurs dont l'Académie de Vaucluse, est la descendante naturelle et légitime. Si certains épisodes de son entrée en notre ville, prêtent à sourire, souvenons-nous des « Précieuses ridicules », elles n'empêchèrent pas le siècle d'être grand.

N'est-il pas bon pour nous, d'évoquer ces heures du passé, dont la douceur peut nous délasser ? Pour cette raison, j'ai cru pouvoir faire mienne la devise du cadran solaire :

« Horas non numero nisi serenas ».

SAINT PRIEST D'URGEL.